

Paris, le 27 mars 2019

SAVEZ-VOUS QU'ON PEUT CRÉER SA BOÎTE EN PARTANT DE RIEN ? Les entrepreneurs lauréats du concours Créadie et Hapsatou Sy vont vous prouver que oui !

Si vous pensez que c'est impossible, c'est que vous partagez l'idée reçue la plus répandue chez les Français sur la création d'entreprise.

Or il n'y a pas que les start-up, les PME ou les licornes qui contribuent à l'économie de notre pays. En France, les deux tiers des entreprises sont de toutes petites entreprises et plus de la moitié des entrepreneurs se lancent avec moins de 8 000 euros.

*Depuis 30 ans, l'Adie permet aux créateurs d'entreprise issus des milieux populaires dont les projets n'ont pas accès au crédit bancaire de **lancer et de développer des activités qui changent leur vie et leur territoire**, avec un financement et un accompagnement.*

*Au milieu du pessimisme économique actuel, l'Adie met un coup de projecteur, avec **son concours Créadie**, sur ces entrepreneurs exemplaires et démontre que **tout le monde peut entreprendre**. Pour la première fois, l'entrepreneure et femme de médias **Hapsatou Sy en sera la marraine**.*

Un concours pour faire honneur aux entrepreneurs partis de rien



On ne peut pas accepter qu'en 2019 les Français pensent encore que pour créer sa boîte, il vaut mieux être un homme, diplômé et âgé de 25 ans à 50 ans¹.

Parce que l'Adie refuse le gâchis des talents qui ferait que la création d'entreprise en France serait réservée aux personnes qui ont de l'argent, des relations et des diplômes, Créadie n'est pas un concours comme les autres.

Non seulement il met en valeur des projets d'entrepreneurs financés et accompagnés par l'Adie, mais il fait surtout sortir de l'ombre des hommes et des femmes au parcours de vie exemplaire, qui sont un démenti vivant de toutes ces idées reçues.

Pour apporter son exemple et une portée nouvelle au message que l'Adie veut faire passer à travers ce concours, Hapsatou Sy, entrepreneure, animatrice et auteure de *Partie de rien*, parrainera la remise des prix qui aura lieu le 11 avril, à la Banque de France.

Depuis 30 ans, plus de 150 000 entreprises financées par l'Adie

Rendre l'entrepreneuriat accessible à tous, telle est la mission de l'Adie depuis que Maria Nowak, convaincue que la valeur d'un projet n'attend point le nombre d'euros sur le compte en banque, a décidé d'importer en France cette « idée folle » de financer les personnes qui n'ont pas accès au crédit bancaire.

Parce que l'Adie a cultivé la capacité de déceler le potentiel de chacun là où d'autres ne le voient pas, 42 % des 17 000 entrepreneurs qu'elle a financés en 2018 étaient aux minima sociaux au moment où ils ont sollicité l'association et non diplômés pour un quart d'entre eux. Et ces entrepreneurs réussissent aussi bien que les autres, avec un taux de pérennité même légèrement supérieur à la moyenne nationale, de 76 % à 2 ans.

Tout au long de son histoire, l'association a aussi activement milité pour adapter l'environnement réglementaire de la création d'entreprise au plus grand nombre, que ce soit en soutenant la création du régime de l'autoentrepreneur ou, plus récemment, en obtenant l'autorisation de financer les entreprises de plus de 5 ans d'ancienneté qui n'ont pas accès au crédit bancaire.

À l'heure de dresser le bilan de sa 30^e année d'activité célébrée tout au long de l'année 2018, l'Adie a permis de donner vie et de développer près de 155 000 entreprises, avec un prêt moyen de 4 000 euros.

Pourtant, une récente étude de l'Adie montre que beaucoup de Français pensent encore que la création d'entreprise est une affaire compliquée, qui nécessite d'avoir beaucoup d'argent, des relations haut placées et des diplômes².

² & ² Étude de l'Adie réalisée par l'Institut Think auprès de 612 créateurs potentiels issus d'un échantillon représentatif de 2003 Français interrogés en ligne du 2 au 7 janvier 2019 selon la méthodologie des quotas.

Zoom sur Hapsatou Sy, marraine de l'édition 2019 :



1981 : Naissance à Sèvres. Hapsatou Sy grandit à Chaville.

2005 : Création de l'entreprise Ethnicia, et ouverture de 17 espaces de beauté.

2011 : Prix Trofémina dans la catégorie « Business ».

2017 : Sortie de son premier livre, « Partie de rien », aux éditions Dunod.

Depuis mars 2017 : Présentatrice du magazine « Afrique Investigation » sur Canal+ Afrique.

2018 : Lancement de sa chaîne digitale Hapsatou Sy TV.

Zoom sur deux lauréats 2018 :



Quand **Isabelle Sorin**, 55 ans, sollicite un crédit de l'Adie, c'est pour rebondir à la suite de la liquidation de l'entreprise de travaux de son mari. Son entreprise de fabrication de parements muraux fournit les magasins de bricolage de la région et a permis de créer 3 emplois à La Roche-sur-Yon, dont celui de son mari. Depuis le prix Créadie 2018, l'activité se développe et son entreprise a désormais accès au crédit bancaire. Elle envisage prochainement de diversifier sa clientèle en lançant un site Internet de vente directe aux particuliers.

Johan Ferdonnet, 22 ans, créateur d'une entreprise d'élevage et de vente de bovins de Salers près de Saintes, en Charente Maritime, travaille à l'ancienne. Ce petit fils d'agriculteur a recréé une ferme autosuffisante, élève en plein air ses bovins nourris au foin et à la betterave, et vend sa viande en circuit court, directement du producteur au consommateur.



Les dates clés du concours Créadie :

19 mars : Délibération du jury national

Deux prix sont parrainés par Azulis Capital : le *Prix Rebond*, qui récompense des entrepreneurs ayant démontré leur ténacité, leur capacité de rebond et leur volonté d'agir sur leur destin face à l'adversité ; et le *Prix Vitalité des territoires*, qui distingue les entrepreneurs dont l'activité a un impact sur le développement économique de leur territoire.

Financé par les Banques Populaires, le *Prix Jeunes* récompense les jeunes entrepreneurs de moins de 30 ans. Pour diffuser le message que tout le monde peut entreprendre, la 12^e édition de ce concours mettra pour la première fois en valeur, à travers le *Prix Ambassadeurs*, les entrepreneurs qui diffusent la culture entrepreneuriale autour d'eux.

Enfin, parce que l'ESS n'est pas réservée aux grandes entreprises et aux start-up, le Prix ESS récompensera les activités qui s'inscrivent dans une démarche d'économie sociale et solidaire.

Du 25 au 29 mars : Élection du *Prix Coup de Cœur du Public* sur la page Facebook de l'Adie.

11 avril : Remise à la Banque de France des Prix Créadie parrainés par Hapsatou Sy.

À PROPOS DE L'ADIE



L'Adie est une grande association française qui défend l'idée que chacun peut entreprendre. Depuis 30 ans, son réseau de spécialistes finance et accompagne les créateurs d'entreprise, pour une économie plus inclusive.

CONTACTS PRESSE

Christelle Touré, ctoure@adie.org - 06 07 47 35 67

Laurence Michelena, lmichelena@adie.org - 06 86 17 48 76

Mangara Sambakessy, FHCOC, mangara.sambakessy@fhcom.net - 06 18 72 01 08